

Conseil municipal du 20 janvier 2020 – 20h

L'an deux mil vingt, le vingt janvier à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Max Passelaigue, Maire.

Etaient présents : Max PASSELAIGUE, Jean Claude MOSER, Philippe COUSIN, Patricia LALOS, Jacky GARNIER, Maryse REDUREAU, Valérie HUART, Christiane DUBRETON, Michèle BONRAISIN, Yves RABANT, Bernard TRONCHET, Bruno HAMELIN.

Absents excusés : Nathalie GONCALVES, Virginie HAAS, Caroline LEGENVRE, Claudine BEYER, Patrick LEMOINE, Frédéric TOTAIN

Procurations : -

Secrétaire : Jacky GARNIER

Convocation et affichage : 14/01/2020 Conseillers en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 12

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2020/001 - BP 2020– Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

En vertu de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, le maire peut être autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 dans la limite du ¼ des crédits, hors remboursement des emprunts, du budget 2019 :

- Pour le budget communal :

Contrat informatique SEGILOG/BL	D 2051	5000
---------------------------------	--------	------

- ✓ Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à engager ces dépenses, les crédits seront repris au BP 2020.

2020/002 - Demande de subvention DETR

Les dossiers de demande d'aide financière dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux peuvent être déposés avant le 29 février.

Proposition de présenter à nouveau le dossier de pose de panneaux photovoltaïques sur l'école maternelle

Coût estimé : 43 000 € HT

Subvention sollicitée : 50 %

Vu les plans de financement prévisionnels,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ autorise le Maire à demander la subvention DETR 2020
- ✓ atteste de l'inscription des projets au budget de l'année 2020
- ✓ atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- ✓ atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

D'autres financements seront recherchés pour cette opération.

2020/003 – Modification des statuts du SIDERM

Le Conseil Municipal est informé de la décision du Comité Syndical en date du 13 décembre 2019 du Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau Potable de la région mancelle (SIDERM), portant sur la redéfinition du

périmètre desservi et l'adhésion de la commune de Savigné- l'Évêque pour l'ensemble de son territoire desservi par le SIDERM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

✓ Accepte la modification des statuts portant sur la redéfinition du périmètre desservi :
« Un Syndicat mixte est constitué entre :

- > La communauté de communes du Val de Sarthe représentant les communes de
 - Pour l'ensemble de leur territoire
FILLE SUR SARTHE, GUECELARD, ROEZE SUR SARTHE, SPAY,
 - Pour une partie de leur territoire
ETIVAL LES LE MANS, LOUPLANDE, PARIGNE LE POLIN, LA SUZE SUR SARTHE,
VOIVRES LES LE MANS,
- > Et les communes de
 - Pour l'ensemble de leur territoire :
CHANGE, ECOMMOY, LAIGNE EN BELIN, MONCE EN BELIN, SAINT GERVAIS EN BELIN, SAINT PAVACE, TELOCHE,
 - Pour une partie de leur territoire
BRETTE LES PINS, SAINT OUEN EN BELIN, SAINT MARS LA BRIERE, PARIGNE L'EVEQUE, LA QUINTE, NEUVILLE SUR SARTHE, SAVIGNE L'EVEQUE. »

✓ Accepte la modification des statuts portant sur l'extension du périmètre d'intervention syndical sur l'intégralité de la commune de Savigné l'Evêque.

2020/004 - Lotissement du Lauzai 4 lots

Le montage financier et les conditions de ventes des 4 nouveaux lots du lotissement du Lauzai ont été étudiés. Il est proposé au conseil municipal :

- de fixer le prix de vente du terrain viabilisé à 180 € TTC le m²
- de désigner Me JOYEAU, rue du 33^{ème} mobile le Mans, notaire de la commune pour la vente de ces 4 terrains,
- de fixer à 5 % du prix de vente le dépôt de garantie qui sera demandé à la réservation des lots
- de fixer à 72H le délai d'option, durant lequel les futurs acquéreurs doivent prendre rendez-vous avec le notaire
- d'autoriser le Maire à donner délégation de signature aux adjoints pour les promesses de vente et des actes de vente.

✓ Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les conditions de commercialisation des quatre lots du lotissement du Lauzai comme présenté.

Le financement ne nécessite pas l'ouverture d'une ligne de crédit, la commune fera une avance de trésorerie dans l'attente de la réception des fonds des ventes au budget annexe du lotissement communal.

➤ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

N°	Date	Objet	Contractant	Montant
2019/032	02/12/2019	Marché aménagement carrefour rue Rivière	EIFFAGE	29 494.10 € HT
2019/033	12/12/2019	Avenant n°5 marché lot 9 espace mairie	GONSARD	574.46 € HT
2020/001	10/01/2020	Contrat balayage année 2020	NCI PAPREC	7 272 € HT

➤ Comptes rendus commissions et CDC

- **Commission voirie** : travaux de rénovation de la voirie devant la mairie en cours – terminés le 28/01
- **Commission sociale et scolaire** :

Une cinquantaine de personnes au goûter du CCAS le 18/01/20

Conseil d'école le 12/03/20

Rdv à venir avec l'IEN pour la rentrée scolaire

- **Commission animation/CME** :

Réunion pour définir les projets

Ramassage des déchets le Dimanche 8 mars

Les Peintres dans le bocage le 12 et 13 avril avec la CdC

Réunion d'information sur les pièges à frelons en février

- **Communauté de communes**

Livraison du multi accueil de Neuville en septembre : voir pour la communication aux familles de St Pavace

➤ Informations diverses

- Le terrain à coté de la déchèterie sera conservé par la commune, suite au désistement de l'acheteur : projet de nettoyage en cours
- Accueil d'un stagiaire BPJEPS sur le temps du midi jusqu'en novembre
- Travaux de la fibre seront réalisés par Orange réseaux sur la commune fin 2020.

Prochain Conseil municipal pour le vote du budget : mardi 10 mars à 20h

Nom	Signature	Nom	Signature
Max PASSELAIGUE		Patrick LEMOINE	Absent excusé
Jean-Claude MOSER		Michèle BONRAISIN	
Patricia LALOS		Nathalie GONÇALVES	Absente excusée
Philippe COUSIN		Claudine BEYER	Absente excusée
Maryse REDUREAU		Valérie HUART	
Jacky GARNIER		Bruno HAMELIN	
Christiane DUBRETON		Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Yves RABANT		Virginie HAAS	Absente excusée
Bernard TRONCHET		Caroline LEGENVRE	Absente excusée